

## EXPERTS-COMPTABLES PRÉVOYANCE

CCN des cabinets d'**experts-comptables** et de commissaires aux comptes

Tableau des prestations EXPERTISSIMO



## GARANTIES (1/2)

KLESIA DISPOSE D'UNE OFFRE DE PRÉVOYANCE  
POUR LES SALARIÉS CADRES ET NON CADRE

### Pour les salariés Cadres<sup>1</sup>

	OPTION 1		OPTION 2		OPTION 3	
	Maladie	Accident	Maladie	Accident	Maladie	Accident
<b>DÉCÈS et INVALIDITÉ ABSOLUE ET DÉFINITIVE</b>						
Célibataire, veuf ou divorcé sans enfant	150 %	300 %	250 %	500 %	300 %	600 %
Marié sans enfant	210 %	420 %	350 %	700 %	400 %	800 %
Tout participant avec un enfant à charge	270 %	540 %	450 %	900 %	500 %	1 000 %
Majoration par enfant supplémentaire à charge	60 %	120 %	100 %	200 %	100 %	200 %
DOUBLE EFFET	oui		oui		oui	
<b>INCAPACITÉ - INVALIDITÉ</b>						
Indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire, longue maladie et rentes en cas d'invalidité	80 % du salaire brut sous déduction des prestations de la Sécurité sociale		85 % du salaire brut sous déduction des prestations de la Sécurité sociale		85 % du salaire brut sous déduction des prestations de la Sécurité sociale	
Délai de franchise	30 jours ramenés à 3 jours si l'arrêt de travail continu est supérieur à 30 jours		30 jours ramenés à 3 jours si l'arrêt de travail continu est supérieur à 30 jours		15 jours ramenés à 3 jours si l'arrêt de travail continu est supérieur à 15 jours	

Les garanties versées dans le cadre du capital décès sont exprimées en % du salaire annuel brut.

1. Cadres (personnel relevant des articles 4, 4 bis et 36 de la CCN du 14 mars 1947).

PASS : Plafond annuel de la Sécurité sociale.

## GARANTIES (2/2)

KLESIA DISPOSE D'UNE OFFRE DE PRÉVOYANCE  
POUR LES SALARIÉS CADRES ET NON CADRE

### Pour les salariés Non Cadres <sup>2</sup>

	OPTION 1		OPTION 2	
	Maladie	Accident	Maladie	Accident
DÉCÈS et INVALIDITÉ ABSOLUE ET DÉFINITIVE				
Célibataire, veuf ou divorcé sans enfant	50 %	100 %	100 %	200 %
Marié sans enfant	50 %	100 %	100 %	200 %
Tout participant avec un enfant à charge	58,33 %	116,66 %	125 %	250 %
Majoration par enfant supplémentaire à charge	8,33 %	16,66 %	25 %	50 %
DOUBLE EFFET	oui		oui	
INCAPACITÉ - INVALIDITÉ				
Indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire, longue maladie et rentes en cas d'invalidité	80 % du salaire brut sous déduction des prestations de la Sécurité sociale		85 % du salaire brut sous déduction des prestations de la Sécurité sociale	
Délai de franchise	30 jours continus		30 jours continus	

**Les garanties versées dans le cadre du capital décès sont exprimées en % du salaire annuel brut.**

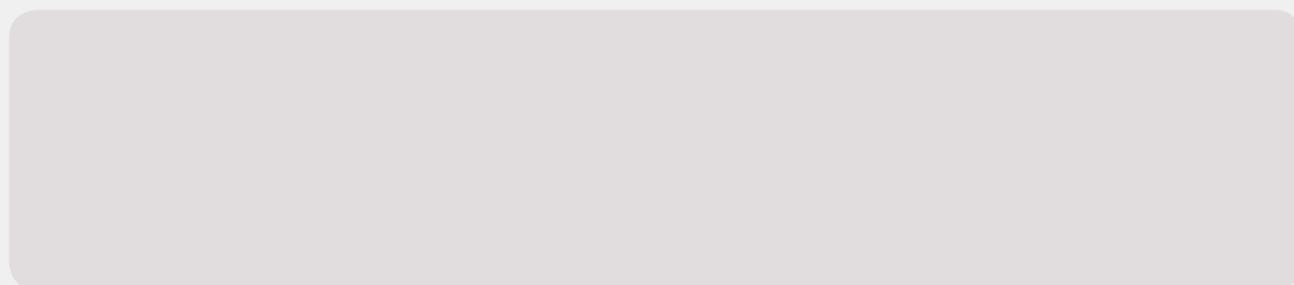
2. Non Cadres (personnel ne relevant pas de la CCN de 1947).  
PASS : Plafond annuel de la Sécurité sociale.

# EXEMPLES DE COUVERTURE EN FONCTION DE VOS BESOINS

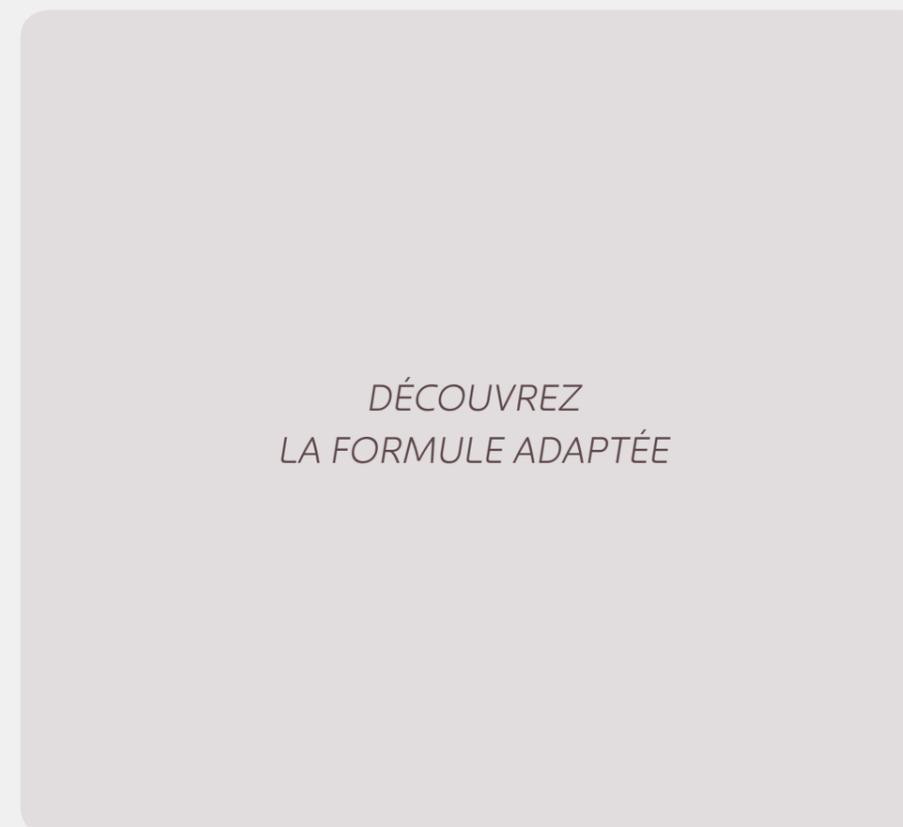
Choisissez votre niveau  
pour vos salariés **CADRES** en **2 CLICS**

**Le niveau de prestation est différencié entre vos salariés cadres et non cadres**

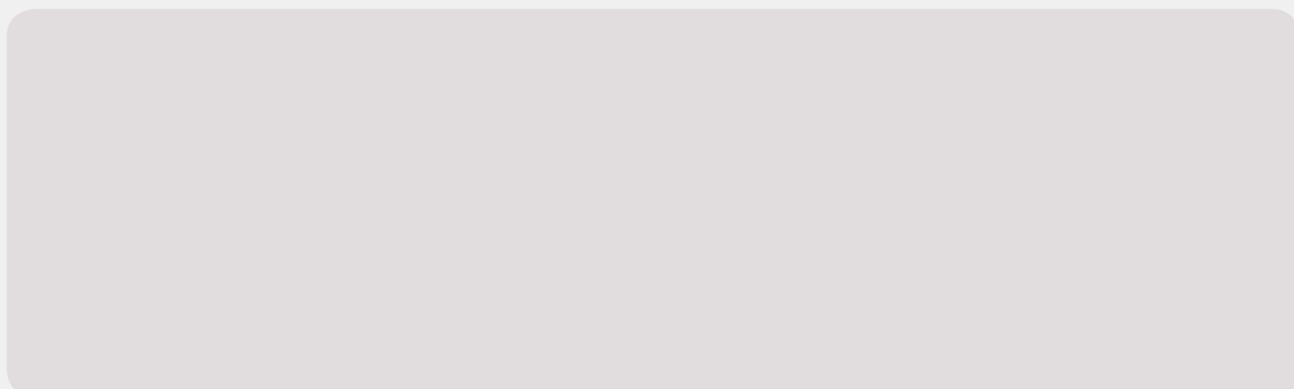
**CHOISISSEZ VOTRE NIVEAU DE COUVERTURE EN CAS DE DÉCÈS  
ET D'INVALIDITÉ ABSOLUE ET DÉFINITIVE**



**DÉCOUVREZ LA FORMULE ADAPTÉE**



**VOS NIVEAUX DE COUVERTURE EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL ET D'INVALIDITÉ**



› Exemples de couverture

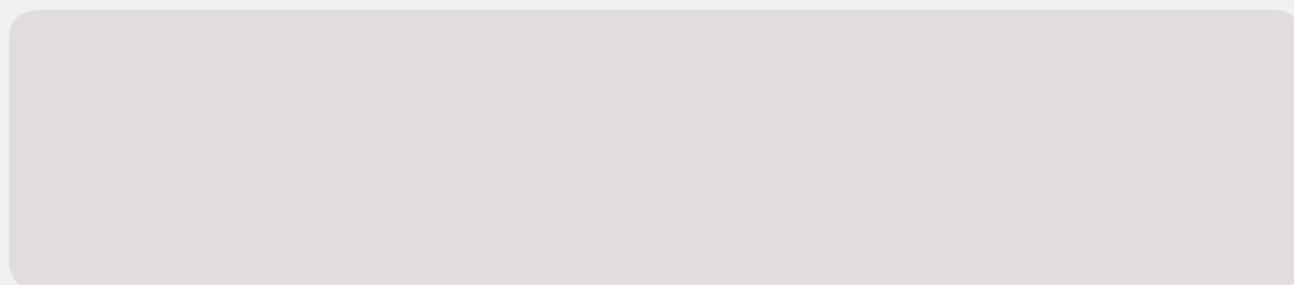
# EXEMPLES DE COUVERTURE EN FONCTION DE VOS BESOINS

Choisissez votre niveau

pour vos salariés **NON CADRES** en **2 CLICS**

**Le niveau de prestation est différencié entre vos salariés cadres et non cadres**

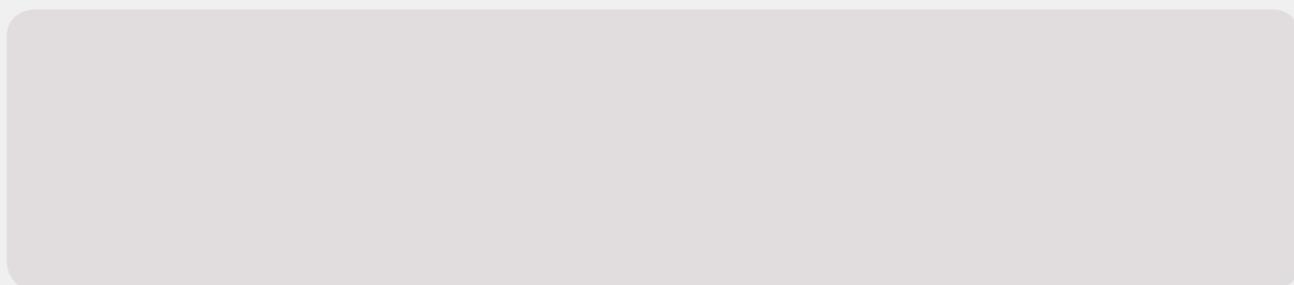
**CHOISISSEZ VOTRE NIVEAU DE COUVERTURE EN CAS DE DÉCÈS  
ET D'INVALIDITÉ ABSOLUE ET DÉFINITIVE**



**DÉCOUVREZ LA FORMULE ADAPTÉE**



**VOS NIVEAUX DE COUVERTURE EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL ET D'INVALIDITÉ**



**› Exemples de couverture**

Vous souhaitez un  
**BILAN GRATUIT** ?  
de votre protection sociale

RETROUVEZ-NOUS SUR [KLESIA.FR](https://www.klesia.fr)



**KLÉSIA**  
klesia.fr

**KLESIA Prévoyance**, Institution de prévoyance régie par les dispositions du titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale  
Siège social situé 4 rue Georges Picquart 75017 Paris.